



Genève, le 20 décembre 2022  
Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse**

### **Audit de la Cour des comptes: communiqué du DIP**

**Suite au rapport du service d'audit interne sur la gestion des ressources humaines de l'office médico-pédagogique (OMP) ainsi qu'à celui de la Cour des comptes présenté ce jour sur la gestion des risques et des alertes au DIP, le département communique les éléments suivants.**

Les rapports SAI et CdC confirment et complètent notamment les constats opérés par la direction ad interim de l'OMP qui ont abouti au plan d'action présenté par le département le 20 juin dernier. Pour mémoire, ce plan d'action se décline autour de quatre axes: métier, ressources humaines, gouvernance, infrastructures.

Le DIP relève avec satisfaction que la Cour constate qu'il a bien été mis en place un dispositif de gestion des alertes sur les cas de maltraitance, quand bien même ce dernier doit être amélioré. S'agissant de l'OMP en particulier, la Cour relève notamment l'insuffisance de la collaboration entre les filières thérapeutiques et pédagogiques, matérialisée par l'inexistence d'un projet institutionnel clair. Cette situation ne permettrait pas d'optimiser l'efficacité du dispositif de gestion des alertes.

Ces éléments confirment l'intérêt du mandat DIP-DSPS donné à deux experts externes au canton de Genève afin de réaliser notamment une analyse de ladite collaboration.

Les résultats, attendus pour le début du mois de mars 2023, viendront également compléter le plan d'action pour l'OMP.

Le département réitère sa volonté d'accompagner l'office afin d'assainir la situation, d'améliorer la prise en charge et de réduire les risques pour la sécurité des élèves, des enfants, des jeunes et du personnel. Le DIP exprime son soutien aux familles concernées et sa confiance aux collaboratrices et collaborateurs de l'OMP dont il salue l'engagement.

Un point de situation sur l'avancement du plan d'action OMP sera effectué au début de l'année 2023.

*Pour tout complément d'information: M. Pierre-Antoine Preti, secrétaire général adjoint chargé de communication, DIP, pierre-antoine.preti@etat.ge.ch, T. 022 546 69 68 ou 079 754 25 90.*